

L'implication de Pôle-Emploi dans le développement de l'apprentissage.

Le contexte

L'actuelle conjoncture sanitaire « Covid19 » impose une action immédiate en faveur de l'emploi des jeunes notamment par le développement des offres de contrats d'apprentissages. Le 23 juillet 2020, la présentation par le Premier ministre Jean Castex, du plan « #1jeune1solution » doté d'une enveloppe de 6,5 Mds d'€ est l'expression gouvernementale de cette volonté.

Dans ce contexte, la question de la mise en relation des candidats à l'apprentissage avec les recruteurs d'apprentis devient majeure. Si les Centres de Formation d'Apprentis prennent le plus souvent en charge cette fonction, nous posons la question de l'investissement et du niveau d'intervention de l'acteur majeur qu'est Pôle-Emploi, dont le métier est d'assurer la mise en relation entre demandeurs d'emplois et recruteurs.

L'objectif de l'étude

Par cette étude, nous déterminerons la part de Pôle-Emploi dans la mise en relation des candidats à l'apprentissage avec les recruteurs d'apprentis. Nous proposerons des pistes d'amélioration

Un premier constat à la date du 20 juillet 2020

Nous avons fait le relevé, pour chaque département, de toutes les offres d'emplois qualifiées « Apprentissage ». Nous avons dans un second temps comparé ce relevé aux effectifs d'apprentis, à la population générale et à la population spécifique des 16-25 ans de chacun de ces départements.

Voyons ci-dessous les enseignements extraits de cette observation.

Quels sont les départements les plus « pro apprentissage »

Même si nous savons que quelques contrats d'apprentissage sont signés par des personnes de plus de 25 ans. Nous nous référons pour cette observation à la population des jeunes de 16 à 25 ans, tranche d'âge la plus concernée.

Les dix départements les plus investis dans la cause de l'apprentissage se situent dans la tranche de 7 à 8,1 apprentis pour 100 jeunes en âge d'être en apprentissage Le score le plus levé étant détenu par la Charente.

Charente	8,1
Vendée	7,7
Orne	7,7
Paris	7,6
Doubs	7,4
Indre	7,3



Charente-Maritime 7,1
Vaucluse 7,1
Haute-Loire 7
Vienne 7
Indre-et-Loire 7

Un premier constat peut être fait sur le cas particulier du département de Paris, seul représentant de l'île de France et autres département proches dans le « carré de tête », situation pouvant s'expliquer par le fait que de nombreux apprentis parisiens, comme tout autre salarié travaillant dans la capitale, résident dans un des départements périphériques.

Nous faisons le constat d'une répartition géographique sur trois grands territoires.

Un premier sur la zone ouest avec les départements suivants : Charente, Vendée, Orne, Indre, Charente Maritime, Indre et Loire.

Un second dans le grand est autour du département du Doubs.

Et un troisième dans le sud est autour du département du Vaucluse.

A l'opposé, les départements recourant le moins à l'apprentissage avec un taux inférieur à 4,5 apprentis pour 100 jeunes en âge de l'être sont les suivants :

Hauts-de-Seine	4,4
Aube	4,3
Landes	4,3
Oise	4,3
Tarn-et-Garonne	4,3
Haute-Marne	4,2
Moselle	4,2
Gironde	4,2
Finistère	4,2
Ille-et-Vilaine	4,2
Haute-Garonne	4,1
Bouches-du-Rhône	4,1
Nord	4
La Réunion	3,8
Ardèche	3,6
Seine-Saint-Denis	3,5
Val-de-Marne	3,4
Martinique	3,3
Creuse	3,3
Guadeloupe	3,1
Guyane	1,4
Mayotte	0,69

Comme attendu et en compensation de l'attraction du département de Paris, certains de ses départements périphériques sont sur cette liste, comme les Hauts de Seine, la Seine Saint Denis, et le Val de Marne.



Sont aussi présents sur cette liste les départements d'Outre-Mer dont le contexte économique est difficile.

Concernant les autres départements métropolitains nous observons une grande dispersion géographique sans qu'une typologie visible en apparaisse à la première lecture.

Plus étonnant est la situation du département de la Moselle avec moins de 4,2 apprentis pour 100 jeunes et pourtant proche du Haut-Rhin qui compte 6.8 apprentis pour 100 jeunes...

A ce stade un seul constat émerge, l'usage de l'apprentissage est globalement très bas, toujours inférieur à 8,1 apprenti pour 100 jeunes en âge de l'être.

Il varie de façon importante d'un département à l'autre sans qu'il soit possible de percevoir des recoupements avec les anciennes ou nouvelles régions administratives.

Il serait potentiellement ancré dans des comportements locaux, circonscrits à des bassins d'emploi ou des usages coutumiers.

Quel est le niveau d'offres d'emploi en apprentissage disponible sur Pôle-Emploi Au-delà du premier constat ci-dessous :

Aucun département ne présente plus de 70 offres d'emploi en apprentissage. Ils sont en outre 33 départements à présenter moins de 10 offres d'emploi en apprentissage. Le 20 juillet 2020 nous décomptons un total de 2040 offre d'emploi en apprentissage pour un peu moins de 430 000 apprentis (effectif 2017) ;

il nous faut aller plus avant dans l'analyse des résultats obtenus et faisons les observations suivantes :

Les trois départements dans lesquels le nombre d'offre d'apprentissage est le plus important, la Moselle avec 69 offres et le Pas de Calais avec 66 offres et la Gironde avec 65 offres sont aussi des départements dans lesquels nous avons observé un faible nombre d'apprentis, entre 4,2 et 4,5 pour 100 jeunes en âge de l'être.

A l'opposé le Vaucluse compte 7.1 apprentis pour 10 jeunes en âge de l'être et ne publie que 8 offres d'emploi en apprentissage.

Ainsi, nous devons envisager qu'il n'existe pas de lien entre le niveau d'offre d'apprentissage sur Pôle-Emploi et le développement local de l'apprentissage.

En corrélant le nombre d'offres d'emploi en apprentissage avec l'effectif d'apprentis ou avec l'effectif des jeunes en âge de recourir à l'apprentissage nous obtenons les mêmes résultats. Aussi, nous traiterons ici de la relation « offre d'emploi en apprentissage versus effectif d'apprentis ».

Le ratio le plus important est de seulement 4,11 offres d'emploi pour 100 apprentis recrutés en Haute Marne. Département faisant peu appel à l'apprentissage avec un taux de 4,2 apprentis pour 100 jeunes en âge de l'être. Les 4 départements suivants présentent entre 2,5 et 2 offres d'apprentissage pour 100 apprentis.

Plus des 4/5^{ème} des départements présentent sur Pôle-Emploi moins d'une offre d'apprentissage pour 100 apprentis recrutés.



Pourquoi ce constat :

Il est incontestable que Pôle-Emploi peine à gérer la mise en relation des candidats à l'apprentissage avec les recruteurs d'apprentis. A l'exposé de ce constat, plusieurs arguments sont souvent avancés, les deux plus fréquents étant :

- Les candidats à l'apprentissage sont des « primo-demandeurs » et à ce titre, n'ont pas le réflexe de consulter les offres de Pôle-Emploi.
- De nombreux recruteurs d'apprentis ne font pas appel à Pôle-Emploi pour ce service pour plusieurs raisons :
 - ✓ En faisant référence au point précédent
 - ✓ Craignent d'être sollicité pas des candidats inappropriés
 - ✓ Ont un préjugé négatif envers Pôle-Emploi

En conséquence, ils préfèrent confier le recrutement à leur CFA partenaire.

A cela s'ajoute le fait que les services de Pôle-Emploi savent référencer et gérer un employeur recruteur, mais ne savent pas gérer et refusent de gérer un recruteur pour le compte d'autrui. Ainsi, Pôle-Emploi n'aura pas tendance à considérer un CFA comme un partenaire mais comme un concurrent.

Comment agir immédiatement :

Au-delà du constat et d'une éventuelle recherche des causes, la situation actuelle impose l'action immédiate dans l'objectif d'une meilleure mise en relation entre des candidats à l'apprentissage et des recruteurs. Pour cela nous disposons d'un outil formidable mais inutilisé, Pôle-Emploi. Celui-ci devant dans un premier temps prendre quelques dispositions d'adaptation aux circonstances :

- ✓ La compatibilité de sa plateforme avec les différents contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) doit être vérifiée.
- ✓ Chaque CFA doit être référencé par Pôle-Emploi comme partenaire
- ✓ Et en conséquence pouvoir positionner des offres d'apprentissage « pour le compte » d'une entreprise définie et l'ayant autorisé.

L'objectif étant que toute offre d'emploi sous contrat d'apprentissage soit référencée et suivie sur la plateforme Pôle-Emploi.

Jean-Luc Déjeans AFDET Paris Juillet 2020 contact@afdet75.org



ANNEXE

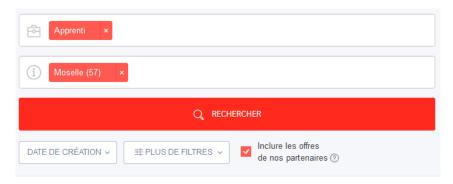
Cliquez ici pour télécharger le tableau source

Cliquez ici pour télécharger la liste des départements classés par population en 2017

Cliquez ici pour télécharger la liste des effectifs apprentis par département en 2017

Cliquez ici pour aller sur la page d'accueil Pôle-Emploi

Exemple de requête concernant les offres d'emploi en apprentissage dans le département de la Moselle :



69 offres pour apprenti - Moselle

5